

## Fiche d'inscription au Foyer Rural

L'adhésion à une association confère la qualité de membre d'un adhérent. À ce titre, il doit être signé par l'adhérent — emportant ainsi pleine acceptation des statuts ainsi que du règlement intérieur — et le président de l'association.

Quel que soit le modèle, le bulletin d'adhésion doit mentionner certaines informations sur l'adhérent et l'association, sous peine de nullité. Quelles sont ces informations ? Les détails sur le bulletin d'adhésion.

### Définition

Le bulletin d'adhésion également connu sous le nom de bulletin d'inscription ou fiche d'adhésion est un document qui formalise l'adhésion d'un membre à une association. En règle générale, il se présente sur une feuille papier. Bien que l'adhésion à une association n'ait pas l'obligation d'être rédigée par écrit, il est toujours préférable de donner à l'adhérent une preuve de sa qualité de membre pour éviter les problèmes ultérieurs. C'est le bulletin d'adhésion. Ce document rempli par l'adhérent est composé de deux parties : une première partie signée par l'adhérent et conservée par l'association pour une tenue à jour de la liste des adhérents et une deuxième partie signée par le président de l'association ou son représentant et remise à l'adhérent comme justificatif du paiement de la cotisation. Dans le cadre de l'adhésion au Foyer Rural, il sera remis à l'adhérent la Carte d'adhérent issue de l'enregistrement sur Gestanet, preuve de son paiement.

Le bulletin d'adhésion n'a aucune valeur fiscale. Pour que l'adhérent puisse bénéficier des avantages définis par l'article 200 du Code général des Impôts, l'association doit lui remettre un reçu fiscal conforme au formulaire CERFA 11580.

### L'inscription de l'adhérent

Une difficulté supplémentaire est intervenue depuis le 25 mai 2018 pour l'utilisation des données personnelles.

*« Le Règlement européen pour la Protection des Données Personnelles (RGPD) est entré en application dans toute l'UE depuis le 25 mai 2018. Désormais le consentement explicite des personnes pour le traitement qui est fait de leurs données personnelles est obligatoire. »*

Le droit à l'image est concerné, l'individu doit donner son consentement préalable et explicite pour le traitement de ses données personnelles dans le cadre des obligations légales de la Protection des données personnelles.

Aussi vous pourrez par exemple intégrer cette notion dans la fiche d'inscription.

Exemple,

**FOYER RURAL DE xxxxxxxxxxxxxxxx**  
**Formulaire d'inscription**

**Saison 20xx/20xx**

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Adresse .....  
.....  
Code Postal : ..... Ville.....  
Téléphone : Fixe..... Portable : .....  
Adresse mail : ..... Allergies connues : .....  
Pour les enfants mineurs, numéro téléphone en cas d'urgence : .....  
Activité (s) pratiquée (s) : ..... RGPD\* :  OUI (cocher la case)

RGPD \* Lors du règlement de sa cotisation au Foyer rural, l'Adhérent désigné ci-dessus donne, par l'intermédiaire de ce formulaire d'inscription, son consentement pour le traitement de ses données personnelles et déclare avoir reçu l'information sur la gestion de ses données personnelles dans le cadre des obligations légales de la Protection des données personnelles.

*(\*) Le Règlement européen pour la Protection des Données Personnelles (RGPD) est entré en application dans toute l'UE depuis le 25 mai 2018. Désormais le consentement explicite des personnes pour le traitement qui est fait de leurs données personnelles est obligatoire.*